

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T2

Téléphone : 418 686-4660 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 27 avril 2026
Rencontre au local 018
De 19 h à 20 h 45

FINAL

Procès-verbal

Sont présents :

Carl Ampleman	Directeur adjoint
Sophie Beaudoin	Directrice adjointe
Marie-Noëlle Béland	Membre parent
Marie-Ève Bergeron-Gaudin	Membre parent
Nichola Blomfield	Membre du personnel enseignant
Gaelle Danjou	Membre de la communauté
Éric Duguay	Membre du personnel professionnel
Marie-Claude Filteau	Membre du personnel de soutien
Lili-Marion Gauvin-Fiset	Membre du personnel enseignant
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant
Hubert Harvey	Membre du personnel enseignant
Philippe Langlois	Membre élève
Maria Eugenia Longo	Membre parent
Jean-Baptiste Maur	Membre parent
Kino Métivier	Directeur
Catherine Véronneau Cyr	Membre parent

Sont absents :

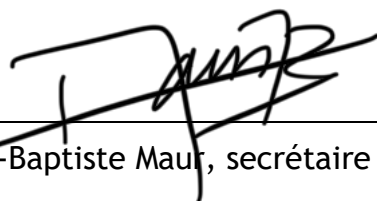
Esteban Tardif	Membre élève
Gaëlle Gagnéux	Membre parent

1-	Mot de bienvenue
CE25/26-20	Le quorum est atteint à 19 h. Madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement. Monsieur Jean-Baptiste Maur fera office de secrétaire au cours de la réunion. La direction mentionne que les Loisirs du Faubourg souhaitent participer au conseil d'établissement. Le but étant de faire des liens avec les élèves qui fréquentent le centre communautaire Lucien-Borne. La personne représentant les Loisirs du Faubourg, et qui siègera sur le conseil d'établissement, est madame Gaelle Danjou. Sa candidature est proposée par monsieur Eric Duguay et appuyée par monsieur Carl Ampleman.
2-	Intervention du public
	Aucun public.
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE25/26-21	L'ordre du jour se présente ainsi : 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 février 2026; 5. Suivis au procès-verbal du 23 février 2026; 6. Mot de la représentante au comité de parents; 7. Mot des représentants des élèves; 8. État des lieux du Projet éducatif 2023-2027 et son plan de mise en oeuvre; 9. Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour l'année 2026-2027; 10. Approbation des frais chargés aux parents; (reporté à la prochaine rencontre) 11. Demande de financement; 12. Clientèle 2026-2027; 13. Activités et sorties éducatives; 14. Autres; (suivi communication ils étaient dix) 15. Date de la prochaine réunion – 25 mai 2026; 16. Levée de l'assemblée. Madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour. Deux points sont retirés de l'ordre du jour et un point est reporté à la prochaine rencontre. Madame Maria Eugenia Longo propose et madame Marie-Claude Filteau appuie l'adoption de l'ordre du jour, avec les modifications.

4-	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 février 2026
CE25/26-22	La direction présente le procès-verbal de la dernière rencontre. Monsieur Philippe Langlois propose et madame Nichola Blomfield appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 23 février 2026, sans modification.
5-	Suivis au procès-verbal du 23 février 2026
	Lorsque les lectures de l'ouvrage « Ils étaient dix » seront terminées, une évaluation budgétaire sera faite pour procéder à leur remplacement. Les autres écoles ont procédé de cette façon. Le suivi a été fait auprès des personnes concernées. Le projet mixité est traité dans l'ordre du jour.
6-	Mot de la représentante au comité de parents
	Point retiré.
7-	Mot des représentants des élèves
	Les représentants des élèves abordent le sujet de l'utilisation de l'intelligence artificielle, autant par les élèves que par les professeurs. C'est un sujet qui a été amené par une élève absente de la rencontre, mais qui souhaiterait en discuter lors d'une prochaine séance. Elle souhaite en bannir l'utilisation pour des raisons écologiques et en raison du manque de directives globales.
8-	État des lieux du Projet éducatif 2023-2027 et son plan de mise en œuvre
	L'assemblée générale a mandaté l'école pour poursuivre le projet mixité à partir de l'année 2027-2028. Il reste du travail à faire pour savoir comment les services seront organisés : les élèves en difficulté, la grille-matières, etc. Autre élément important à considérer : quelle en serait l'implication financière pour les parents et pour l'école? Un plan de travail sur cinq ans permettrait de bien établir les bases du projet. Le fruit de la réflexion pourrait être présenté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9-	Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour l'année 2026-2027																		
CE25/26-23	Monsieur Métivier, directeur, expose les raisons des augmentations tarifaires des différents frais. Généralement, les augmentations sont motivées par l'inflation ou par les augmentations salariales du personnel. Une discussion s'ensuit au sujet des effets possiblement négatifs de l'augmentation des frais pour les activités sportives. Si les frais n'augmentent pas nous devons revoir à la baisse le nombre de club disponibles pour nos élèves, car les clubs parascolaires doivent s'autofinancer en considérant l'allocation gouvernementale et la part payée par le parent. Monsieur Nicolas Giroux et madame Lili-Marion Gauvin-Fiset appuie l'adoption des principes d'encadrement pour les frais exigés aux parents pour l'année 2026-2027.																		
10-	Approbation des frais exigés aux parents																		
	Ce point est reporté à la prochaine rencontre.																		
11-	Demande de financement																		
	Point retiré.																		
12-	Clientèle 2026-2027																		
	L'excès d'élèves inscrits en 1^{re} secondaire pour l'année 2026-2027 est de sept (7) élèves. La composition des groupes sera la suivante : <table><tr><td></td><td>Régulier</td><td>PEI</td></tr><tr><td>Secondaire 1</td><td>3 groupes</td><td>4 groupes</td></tr><tr><td>Secondaire 2</td><td>3 groupes</td><td>4 groupes</td></tr><tr><td>Secondaire 3</td><td>4 groupes</td><td>3 groupes</td></tr><tr><td>Secondaire 4</td><td>3 groupes</td><td>4 groupes</td></tr><tr><td>Secondaire 5</td><td>2 groupes</td><td>3 groupes</td></tr></table> En date de cette rencontre du conseil d'établissement, 914 élèves fréquenteront l'école, dont 165 SSO (issus de la francisation).		Régulier	PEI	Secondaire 1	3 groupes	4 groupes	Secondaire 2	3 groupes	4 groupes	Secondaire 3	4 groupes	3 groupes	Secondaire 4	3 groupes	4 groupes	Secondaire 5	2 groupes	3 groupes
	Régulier	PEI																	
Secondaire 1	3 groupes	4 groupes																	
Secondaire 2	3 groupes	4 groupes																	
Secondaire 3	4 groupes	3 groupes																	
Secondaire 4	3 groupes	4 groupes																	
Secondaire 5	2 groupes	3 groupes																	

13-	Activités et sorties éducatives
CE25/26-24	La direction présente les nouvelles demandes d'activités et de sorties éducatives. Monsieur Jean-Baptiste Maur propose et madame Marie-Noëlle Béland appuie l'approbation des nouvelles demandes d'activités et sorties éducatives.
14-	Autres
	Projet de loi 94 : Environ 10 à 15 élèves portent le niqab à l'école. Les jeunes filles ont été rencontrées individuellement. Le centre multiethnique et des travailleuses sociales sont en support pour accompagner les élèves. Tireur actif : L'an dernier, une formation a été donnée par le SPVQ à l'école Cardinal-Roy sur les enjeux liés à de potentiels tireurs actifs. Par exemple, les visiteurs devaient porter un collant d'identification. Monsieur Éric Duguay demande si la formation pouvait être donnée à l'école Joseph-François-Perrault et si un système d'identification des visiteurs pouvait être mis en place. Projet mixité et impact sur les élèves hors-bassin : L'intégration sera la même, car cela est régi par le nombre d'élèves en fonction du bassin.
15-	Date de la prochaine réunion
	La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 25 mai 2026.
16-	Levée de l'assemblée
CE25/26-25	Madame Catherine Verroneau Cyr, appuyée de madame Maria Eugenia Longo, propose la levée de l'assemblée à 20 h 45.


Jean-Baptiste Maur, secrétaire


Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente